



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

« Quelle stratégie pour renforcer la compétitivité des PME agroalimentaires françaises dans un contexte de crise systémique ? »

Jean-Marc Callois
Délégué ministériel aux entreprises agroalimentaires

Les orientations de l'État pour la compétitivité du secteur agroalimentaire

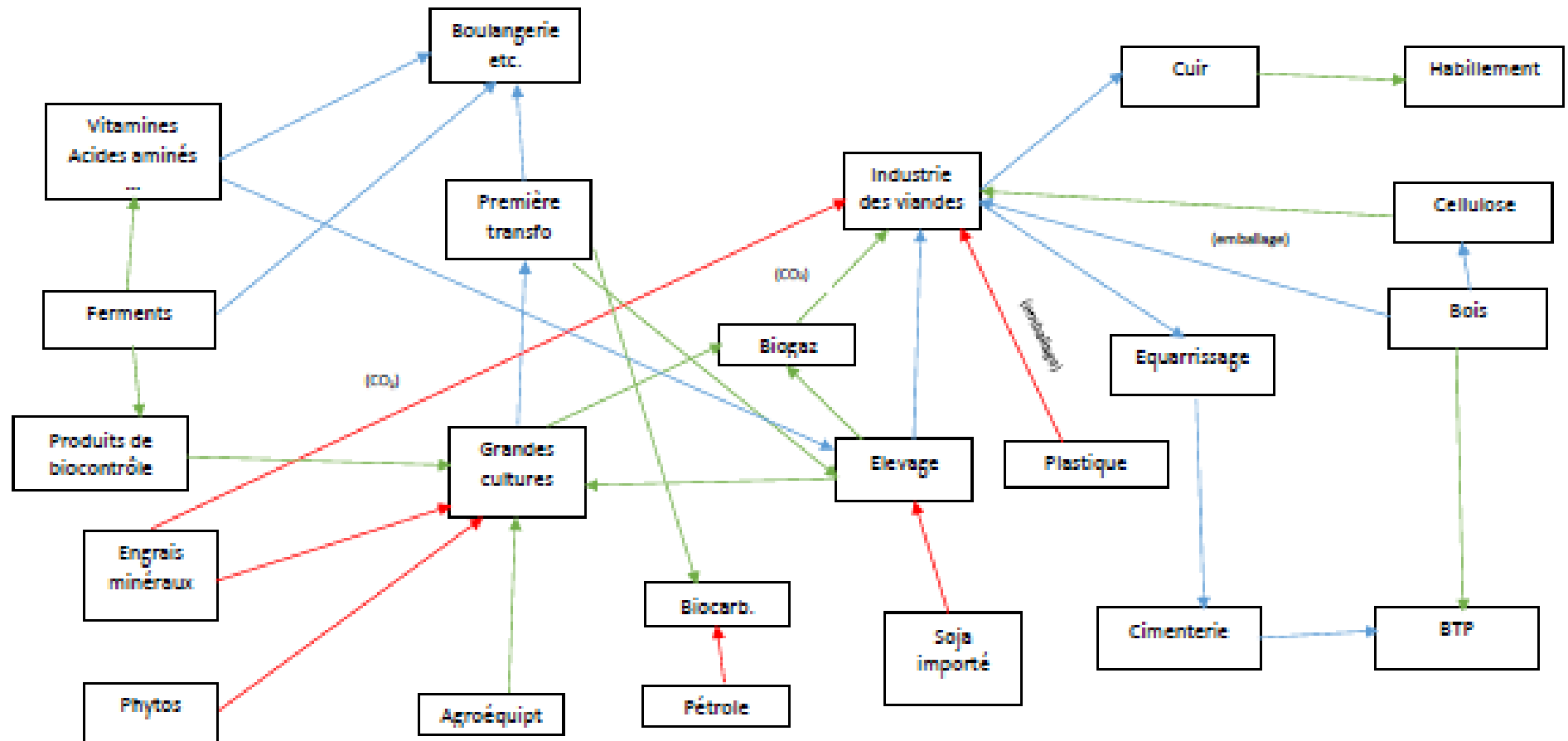
- *Les Etats généraux de l'alimentation, la loi EGAlim et les plans de filière*
- *Le plan stratégique pour le développement des exportations et la réforme de l'accompagnement des entreprises à l'export*
- *Le contrat stratégique de filière*
- *Le Pacte productif*

Quelles premières leçons de la crise du Covid-19 ?

- *La notion de souveraineté alimentaire remise au coeur des débats*
- *De manière générale une bonne capacité d'adaptation du secteur, de l'amont à l'aval*
- *Un impact très différencié d'une filière à l'autre*
- *Les questions logistiques au coeur de la gestion de crise*
- *Des interrogations sur la capacité de rebond de nombreuses PME et TPE, notamment celles orientées RHD*
- *Dimension systémique de la crise*

Une illustration de quelques interdépendances mises en évidence par la crise du Covid-19

En rouge : à diminuer ?
En vert : à augmenter ?



Quelques implications à creuser...

- *Penser la résilience du secteur sans tomber dans le protectionnisme*
- *Dépasser l'opposition baisse de coût – montée en gamme*
- *Valoriser par le marché les externalités positives de notre modèle de production*
- *De nouveaux modèles de financement ?*
- *Penser l'ensemble des interactions du système alimentaire, en ciblant les interactions à renforcer par les politiques publiques...*

Merci de votre attention !